

Nantes, le 27 novembre 2018

Annnonce de la fermeture des centrales françaises à charbon, dont Cordemais : la Région réagit

Le Président de la République a confirmé, dans le cadre de la présentation des axes de la politique énergétique de la France pour les années à venir, la fermeture de l'ensemble des centrales françaises à charbon d'ici 2022 au premier rang desquelles celle de Cordemais.

Je déplore qu'il n'ait laissé, tout en défendant le principe d'une transition écologique pragmatique, aucune place au projet de reconversion à la biomasse de la centrale de Cordemais qui repose pourtant sur un procédé innovant et pertinent d'un point de vue écologique parfaitement compatible avec le plan climat et la stratégie de l'Etat en matière d'énergie propre.

Le Président de la République a donné trois mois au Gouvernement pour « co-construire » sur le plan national et local avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux une nouvelle méthode pour élaborer une transition écologique juste, claire et comprise.

Je demande que cette période soit mise à profit pour que le Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, François de Rugy, tienne ses engagements et réunisse l'ensemble des acteurs ligériens concernés par le projet Ecomcombust de reconversion à la biomasse du site de Cordemais, défi technologique qui peut être non seulement relevé, si le temps nécessaire lui est donné, mais qui peut servir de modèle sur le plan international.

Il y va de l'avenir de plus de 1500 emplois directs et indirects mais aussi de la vitalité économique de tout un territoire qui ne veut pas voir, après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes, rayé d'un trait de plume la Centrale de Cordemais, pièce maîtresse de l'aménagement de notre territoire, vitale en matière d'alimentation électrique du Grand-Ouest.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97